



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/41

**Réunion du 4 juillet 2023 à 19h00
Sous la Présidence de Mme Françoise PAYEN**

Date de convocation : 26/06/2023

Date d'affichage : 26/06/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 23

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Jean-Baptiste MACHINET, M. Yann DUGARD a donné pouvoir à Nathalie MAROTEAUX, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir à Hubert RENOLLET, Mme Patricia LESUEUR a donné pouvoir de vote à Françoise PAYEN, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Dominique CARPENTIER

Objet : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/03/2023 ET DU 02/05/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le règlement intérieur du Conseil municipal adopté par délibération n°2020/56 du 16/06/2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité :

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2023
- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 02/05/2023
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à l'application de cette décision.

La 1^{ère} adjointe,

Françoise PAYEN



Le Secrétaire de séance,

M. Dominique CARPENTIER



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

19 JUIL. 2023

19 JUIL. 2023